

04 novembre 2019

À Fort-de-France, en Martinique (97), en zone Pinel Outre-mer*,

Dernières opportunités de défiscalisation 2019, Bécarré livre une résidence de 65 logements et 5 locaux commerciaux

Le groupe Bécarré annonce la livraison de la résidence « Marina Home » qui accueille logements et commerces dans le quartier résidentiel de l'Etang Z'Abricots à Fort-de-France. Le programme est éligible au dispositif Pinel Outre-mer* qui apporte aux investisseurs un avantage fiscal plus important que le Pinel « classique ». Il est donc encore possible de profiter d'une réduction d'impôt avant la fin de l'année 2019.

Une architecture contemporaine entièrement tournée vers la mer

La résidence « Marina Home » bénéficie d'une situation remarquable en première ligne du front de mer de la baie des Etang Z'Abricots, face à la nouvelle marina de Fort-de-France. Conçue par le cabinet d'architecte Colorado, la résidence, érigée sur 7 étages, compte 65 appartements du studio au 4 pièces duplex, ainsi que 5 locaux commerciaux.



Largement ouverte sur l'extérieur, « Marina Home » profite de vues imprenables sur le port de plaisance et les eaux bleutées de la mer des Caraïbes. Les appartements sont traversés par de vastes séjours et prolongés à l'extérieur par une varangue, véranda typique de l'architecture créole. Plusieurs duplex sont également agrémentés d'une terrasse.

Une fenêtre de tir pour défiscaliser d'ici la fin de l'année. 2 locaux commerciaux et 5 appartements du 2 au 4 pièces éligibles au dispositif Pinel Outre-mer* restent disponibles à la vente. Les investisseurs ont moins de deux mois pour profiter d'une défiscalisation 2019.



Contact Presse Galivel & Associés

Un emplacement privilégié

Située sur la côté ouest, baignée par la mer des Caraïbes, la commune de Fort-de-France est à la fois la capitale administrative de l'île et un pôle économique, commercial et portuaire majeur de l'archipel des Petites Antilles.

En plus d'un accès direct aux activités nautiques, la résidence jouit d'un emplacement central, à 7 km du centre-ville et à moins de 10 minutes de l'aéroport via le TCSP (nouveau réseau de bus en site propre). En outre, l'école élémentaire privée « Maîtrise de la Cathédrale » et le collège « Aimé Césaire », sont accessibles en 12 minutes en voiture.



*Comme pour son homologue métropolitain, la réduction fiscale du Pinel Outre-mer est déterminée à partir du montant de l'investissement. Calculée sur un montant maximum de 300 000 € (et 5 500 €/m²), la réduction d'impôt dépend de la durée de l'engagement locatif choisie. Elle équivaut à 23% pour un engagement de 6 ans, 29% pour un engagement de 9 ans et 32% pour 12 ans.

À noter que le nombre d'acquisitions est limité à 2 logements maximum par an et que le loyer est plafonné pour le propriétaire, tout comme les revenus du locataire, qui doit habiter le logement à titre de résidence principale.

À propos du groupe Bécarré

Créée en 1998 par son Président Christian Bertetto, le groupe Bécarré est une holding détenant différentes sociétés dans les métiers de l'immobilier. Bécarré, promoteur immobilier indépendant assure l'activité historique du groupe.

Membre fondateur du groupement Les Promoteurs du Grand Paris, il est présent essentiellement en Ile-de-France mais exerce aussi dans les DOM et compte majoritairement une clientèle d'institutionnels (70%). En 2017, il réalise un volume d'affaires de 162 millions d'euros (immobilier de logements et d'entreprises).



Contact Presse Galivel & Associés